

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 15/07/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP 2011-7-8-3

Séance du vendredi 8 juillet 2011

POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES : PROGRAMME AIDES AUX ETUDIANTS (E754)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n°CG- 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-3 du Conseil Général du 07 décembre 2010, relative à la politique des Collèges et des Actions Educatives en 2011,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, Langue et Cultures Régionales du 25 mai 2011.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le règlement des aides aux étudiants pour l'année scolaire/universitaire 2011/2012, joint en annexe au rapport.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté